ONS RECOMMANDÉES
ALIMENTATION
eur Régime Diététique
EUX MALTES et DIASTASES
Enfants, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Vermicelles-Parisiani. — Fondée en 1867
de l'Arcade, Paris-Madeleine
Téléph. : 302-04
alimentaires en tous genres
Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
militaires franco pour le front
dans tout Paris. — Expédi.
Province. — Envoi franco du
sur demande.
BIÈRES
FANTA non alcoolisée
spéciale pour nourrices
BIÈRE de TABLE
Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 13-93
HORS-D'ŒUVRE
J. PATIN (fondée en 1879), 31, rue
Gaillarbois (près la rue Tronchet),
Téléph. Central 47-56.
Colis alimentaires pour Soldats
et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thés — Maté
Variété de Hors-d'Œuvres
maisons Paris. — Expéditions
Province
LE BOVRIL
indispensable dans la Cuisine. Il
son temps, peine et argent. Le
employé par toute ménagère sou-
de son bien-être. Fournit un déli-
Potage-Consommé Riche. Sauce ex-
Donne aux plats un goût exquis.
mute à n'importe quel légume la va-
nutritive d'un morceau de viande de
cher choix. Reconstituant très énerg
BOVRIL est de la viande et rien que
viande.
renseigner aux Maisons d'Alimenta-
ou aux magasins de gros, 402, rue
Saint, Paris (2e).
PETITES ANNONCES
MODELLISTE de grandes maisons
AILLEUR POUR DAMES. Fait des
TUNIES A FAÇON depuis 80 francs
commande à des prix défiant toute
concurrence.
Yvver, 72, rue de Cléry 2e Paris.
1020
Cours de prononciation (nouveau
rapidement corrigés par Mme Ge
professeur spécialiste, officier d'Aca
auteur d'ouvrages adoptés par la
de Paris, 28, rue Vaugelin, Paris-V
1017
La gérante : Jane MISME.
Imprimerie des Arts, 11, Rue Molière
ROY
7
Envoi du Programme FRANCO
rogue de l'année
CTYLOGRAPHIE
MERCE, LANGUES
Leçons officielle des Chambres, aux
Cours Professeur de Sténographie.
par Correspondance
ES ELEVES
lement (et ceci par acompte ré
le mère, chef de famille, touche
une indemnité de 0 fr. 50 par enfa
tant la même période;
des chambres de repos, des infirm
des cantines ou restaurants coopé
soient organisés dans tous les é
industriels et commerciaux;
pour l'organisation de ces servic
des surintendantes analog
ladies surintendantes soient
des Directeurs;
En outre, l'Union rappelle ses vœux a
leurs relatifs à l'égalité des salaire
tout en se félicitant des mesures dé
dans la Seine, elle souhaite leur ex
sion aux usines de province et en
des usines de guerre à tous les ét
ements où les femmes font le mêm
vail que les hommes.
II. En ce qui concerne la protection d
femme,
L'Union Française pour le Suffrage d
femmes émet les vœux suivants:
Que soit votée la loi obligeant les indu
els et commerçants à créer près de leur
établissements industriels ou comme
ux des chambres d'allaitement, de
ches et des garderies, et à organis
consultations gratuites pour les fem
enceintes les nourrices et les nou
rons;
Que soit décidée la création de crè
es municipales dont les charges incom
raient aux communes, au même titre
les charges scolaires;
Que soit prévu le recrutement d'un per
nel d'infirmières pour les crèches, h
deries et les écoles maternelles et q
soit fondées, pour l'instruction de
mement des écoles spéciales à la charge
l'Etat, comme les écoles normales d'ins
trices;
Que l'ouverture des garderies soit so
mise à certaines formalités, de manière
offrir des garanties de compétence, d
moralité et d'hygiène;
Que ces établissements soient placés
la surveillance de l'Etat;
Que soient prises d'urgence les mesure
relatives à la prolongation des heures d
repas, avec un personnel spécial;
Que soient organisées des garderies
dant les vacances;
Que soit réorganisé complètement le
vice d'inspection médicale dans les
oles, ainsi que d'une manière générale
tous les services d'hygiène.
Marguerite Martel.

ONZIEME ANNEE — N° 421 — On s'abonne au Bureau du Journal; 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 12 MAI 1917

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE: PASSY 46-11
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
Tél. : BERGÈRE 43-91

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements se peuvent être souscrits pour mois d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Appel aux Groupes de l'U. F. S. F.

L'Union Française pour le Suffrage fait appel aux groupes pour qu'ils lisent avec la plus grande attention ce numéro fait sur sa demande et avec la collaboration de « *Pour la Vie* ».

Nous croyons que, de plus en plus, les sociétés féministes seront appelées à agir pour tout ce qui concerne la lutte contre la dépopulation et nous pensons que dès maintenant nos directrices de groupes doivent se documenter et s'organiser.

En conséquence, nous leur demandons si elles veulent participer à la campagne qui s'organise, de s'adresser à M. G. Garcia-Ramon, secrétaire général de la Ligue « *Pour la Vie* », « *Ligue pour le Relèvement de la Natalité française et la Défense des Familles Nombreuses* ». Membres adhérents: 2 à 5 fr. Membres actifs: 10 fr. Membres fondateurs: 50 fr. Tous les membres reçoivent le journal « *Pour la Vie* », 85, rue Richelieu, Paris (11e), qui est un ami de l'Union et qui sera très heureux d'envisager avec elles les formes d'une collaboration immédiate.

C.-L. Brunschvicg,
Secrétaire Générale de l'U. F. S. F.,
Membre du Comité de Direction de « *Pour la Vie* »

Comment relever la Natalité?

Depuis quelque temps, on parle beaucoup en France du relèvement de la natalité. Et combien on a raison ! On n'en parlera jamais assez. De quelle myopie intellectuelle ne seraient pas atteints, en effet, ceux qui penseraient que la France pourra encore, après la guerre, poursuivre sa destinée internationale, en continuant avec acharnement à restreindre l'éclosion de la vie. Le petit jeu de la stérilité systématique ressemble au jeu des folles dépenses, cher à certains « fils à papa ». Quand il vient après une longue période historique pendant laquelle les générations ont développé la vie, multiplié la vie, il peut paraître pour quelques décades, ingénieux et amusant, et il semble réserver de précieux avantages aux prétendus malins qui s'y livrent. Mais l'heure sonne bientôt du règlement des comptes et ce jour-là on s'aperçoit que l'effondrement de la prospérité collective entraîne la ruine des prospérités égoïstement obtenues.

Une pareille heure a sonné pour notre pays qui est mis en demeure de relever sans retard et notablement le taux de sa natalité. Obtempérera-t-il, n'obtempérera-t-il pas à l'injonction ? A lui de décider; ce qui est certain, c'est que les conséquences de sa décision lui échappent et que son refus d'obéissance le conduirait aux pires calamités.

Comment donc obtenir un résultat si nécessaire ? On sait que la question n'est pas pour embarrasser un certain nombre de nos publicistes et parlementaires qui garantissent que par un système habilement combiné de primes, d'allocations, d'avantages variés, de surcharges d'impôts, on obtiendra autant d'enfants qu'on voudra. Il n'est peut-être pas utile de décourager les braves gens qui mettent leur espoir en ces remèdes. Comme après tout, la plupart des réformes qu'ils préconisent sont bienfaisantes et souhaitables, autant vaut laisser à l'expérience le soin de leur ôter leurs illusions. Mais on se tromperait, si on attachait à ces réformes un autre prix que celui d'une valeur d'appoint.

Le problème de la natalité est, en son fond, un problème moral, parce que, en l'état de notre civilisation, la transmission de la vie est, par excellence, l'acte soumis aux décisions de notre libre arbitre. On peut et on doit diminuer, dans une certaine mesure, les avantages que l'individu retire de sa stérilité et aussi les charges que lui impose sa fécondité; mais, cette œuvre accomplie, il restera encore, et de mille manières, que l'entretien et l'éducation d'une famille nombreuse sont des charges qui font appel au dévouement, à l'abnégation, à l'esprit de sacrifice des adultes qui les assument.

Et donc, à leur tour, deux questions se posent : sommes-nous en possession d'une doctrine de vie capable de soutenir de justifier, de légitimer, à nos yeux ce devoir primordial de la transmission de la vie ? Sommes-nous aussi doués des qualités, des vertus complémentaires sans lesquelles, pour l'immense majorité des adultes conscients et réfléchis, la transmission généreuse de la vie serait très difficile, souvent même impossible? Que chacun de nous sonde ses reins et réponde.

Je n'insisterai pas aujourd'hui sur la première question, mais je veux, en terminant, signaler l'importance de la seconde. Comme l'a très bien remarqué la Commission de l'Enseignement de la *Ligue pour la Vie*, dans l'appel qu'elle adressait récemment aux Educateurs, la fondation d'une famille normale, vigoureuse suppose la pratique habituelle de certaines vertus: le mépris de la richesse simplement transmise, le goût de la vie simple et la modération des désirs, l'habitude de l'effort et l'estime des joies qu'il procure, la lutte contre l'égoïsme individuel ou familial. Qui est étranger à ces vertus, qui ne s'est pas entraîné à maintenir son âme sous leur influence ne sera jamais à la tête d'une famille consciemment acceptée.

Aussi chacun de nous est autorisé à se dire que, dans la mesure où il travaille à la propagation des ces précieuses vertus, dans la mesure où il les cultive lui-même, et s'efforce de les faire apprécier des autres, il travaille aussi au relèvement de la natalité. Le besoin de jouir, la recherche du confortable et de la vie facile, la vanité, la frivolité ont de tout temps engagé l'homme à restreindre le nombre de ses descendants.

Veillons à préparer l'avenir, à préparer le terrain favorable à l'éclosion des qualités et des vertus qui rendront possible la reconstruction de la France de demain. Pour cette œuvre patriotique tous les Français doivent s'unir et malheur à eux s'ils méconnaissent à la fois leur devoir et leur intérêt.

Des fils font leur devoir, lorsque, au péril de leur vie, ils protègent leur mère contre les assauts d'un assassin. Mais que penserait-on de cette mère, si, après avoir sommé ses fils de la défendre, elle persévérait dans son ancienne résolution de se suicider ?

PAUL BUREAU.

La Légende de la Dépopulation Allemande

On entend parfois dire, qu'après tout,la dépopulation de la France est sans gravité, puisque l'Allemagne subit, elle aussi, une crise comparable à la nôtre, etc... Rien n'est plus faux, plus dangereux, ni plus absurde !

La vérité est celle-ci:

L'excédent moyen annuel des naissances sur les décès, au cours des dernières années, a été de *845.000* pour l'Allemagne, tandis qu'il était de *30.000* pour la France...

Et si l'on constate le fléchissement du taux de la natalité allemande, il faut ajouter, qu'en supposant qu'il se maintienne — et rien n'est moins certain — le point limite « où la courbe des naissances ayant rejoint la courbe des décès, la population arriverait en Allemagne à l'état stationnaire, ne serait pas atteint avant qu'elle atteignit *90 millions*, sans compter les Allemands d'Autriche. » Alors, si rien n'avait changé dans nos lois, nos consciences et nos mœurs, la France comptait à peine *30 millions* d'habitants.

La Légende de la "Surpopulation" Allemande

On dit aussi que l'Allemagne, dès avant la guerre, ne pouvait nourrir ses propres habitants, qu'ils étaient obligés de s'expatrier, etc... et c'est aussi faux !

Le nombre des étrangers résidant en Allemagne était passé de 799.000 en 1900 à 1.360.000 en 1910 et, tandis que de 1880 à 1910, la population bondissait de 45 à 65 millions, l'émigration annuelle tombait de 200.000 à 20 ou 25.000 âmes.

Plus un pays a d'hommes, plus il peut en employer

Comparaison sans commentaire

En 1856	Habitants
La Russie avait	65 millions
La France	37 —
L'Allemagne	36 —
L'Autriche-Hongrie	32 —
Les Etats-Unis	31 —
L'Angleterre	29 —
L'Italie	25 —
Le Japon	20 —

En 1910	Habitants
La Russie comptait	135 millions
Les Etats-Unis	92 —
L'Allemagne	65 —
Le Japon	53 —
L'Autriche-Hongrie	50 —
L'Angleterre	46 —
La France	39,6 —
L'Italie	35 —

La France était passée du second au septième rang, et son influence politique avait diminué proportionnellement.

Des Faits, des Chiffres et un Appel

La dépopulation est un fait.

Elle revêt deux forme.

La dépopulation *absolue*, phénomène observé — depuis 1890 — pour sept années au cours desquelles les décès l'emportèrent sur les naissances.

Et la dépopulation *relative* résultant de la décroissance de notre natalité et de la quasi-stagnation de notre population, tandis que, tout autour de nous, les peuples accroissent considérablement la leur, ainsi qu'il ressort des données suivantes :

Les années 1890, 1891, 1892, 1895, 1900, 1907 et 1911 ont fait perdre à la France 169.000 habitants.

Le chiffre des naissances est tombé de 1.005.000, en 1861, à 838.000, en 1890 et 742.000 en 1911;

De 1856 à nos jours, notre pays, d'après le chiffre de sa population, est passé du *second* rang des puissances mondiales au *septième* et il est à la veille d'être rejeté au huitième.

Comment en serait-il autrement? L'excédent moyen annuel des naissances sur les décès — au cours des dernières années — atteint 845.000 en Allemagne, 566.000 en Autriche-Hongrie, 449.000 en Angleterre, 429.000 en Italie et... 30.000 en France.

Chaque année, sur un total de cinq millions et demi d'individus qui marquent l'accroissement de la population des états européens, la France ne compte que pour 30.000 âmes, tandis qu'elle devrait figurer pour 500.000. Ce sont, en effet, 500.000 *naissances qui lui manquent annuellement*, non pas pour reprendre *sa* place, mais pour consacrer celle qu'elle occupe aujourd'hui.

Si, maintenant, nous recherchons les *causes* de la dépopulation nous constaterons qu'elle ne résulte absolument,

Ni de la mortalité générale et infantile qui est faible en France et en constante diminution — au surplus. Quand bien même on réduirait considérablement les 115.000 décès (annuels) d'enfants de moins d'un an, ce n'est pas par ce moyen que nous récupérerions les 500.000 qui nous font défaut, ainsi que nous venons de le voir.

Ni du taux de la nuptialité qui est satisfaisant, le nombre des mariages tendant à augmenter et l'âge auxquels ils sont contractés à baisser;

Ni de la stérilité physiologique de la race qui ne paraît pas plus élevée qu'à l'étranger. Et nous serons amenés à conclure, *unanimement*, que **la dépopulation résulte de la restriction volontaire de la natalité.**

Quelles en étaient les *conséquences*, à la veille de la guerre? C'est la question à laquelle il convient de répondre maintenant.

Notre puissance militaire était compromise. Tandis que l'Allemagne sélectionnait rigoureusement ses soldats — auxquels elle n'imposait que deux ans de service, dans l'infanterie — faisant bénéficier son élite intellectuelle du volontariat d'un an et augmentait considérablement son armée de choc, la France ne pouvait espérer compenser la qualité et le nombre, ni par la supériorité de l'armement, ni par l'intensité de la préparation, ni par la sévérité de la discipline, et comme ses réserves diminuaient et vieillissaient, comme elle ne pouvait rien contre ce fait brutal, qu'en 1914 il y avait 208 conscrits allemands pour 100 conscrits français et qu'il y en aurait 218 en 1926, pour atténuer la différence des effectifs, elle se décidait à rétablir la trop lourde charge du service de trois ans qui allait être, à son tour, un nouveau facteur de dépopulation.

Notre empire colonial était menacé, envahi par les Allemands, les Italiens, les Espagnols, les Japonais et les Chinois qui y accaparaient la terre, le sous-sol, les entreprises et le commerce... pour commencer!

L'agriculture, l'industrie et le commerce — qui font la force et la prospérité d'un pays — **étaient paralysés.** — La France qui n'est pas un pays plein, malheureusement! — elle ne compte que 74 habitants au kilomètre carré contre 120 à l'Allemagne — était dans l'impossibilité absolue d'exploiter ses richesses naturelles, tant minières qu'agricoles, malgré l'appel fait aux étrangers qui la colonisaient et souvent la trahissaient.

Par exemple, les statistiques nous montraient six millions et quart de terres incultes, la superficie des terres en friche ne se réduisant pas, la surface des terres ensemencées diminuant et les champs de céréales transformés en prairies.

Notre industrie, tributaire de l'étranger, était atteinte dans ses sources même par la pénurie de matières premières, l'insuffisance de la main-d'œuvre, la difficulté insurmontable de trouver de nouveaux débouchés en un temps où elle luttait avec la plus grande difficulté — même sur son propre sol — pour le maintien des marchés acquis.

Un commerce extérieur florissant exige des émigrants nombreux et qualifiés qui placent à gros intérêts les capitaux de la métropole dans les pays où ils s'établissent, échangent les objets de leur industrie contre les produits nationaux qu'ils continuent à utiliser, dont ils répandent le goût autour d'eux, auxquels ils ouvrent toujours plus largement les marchés locaux par une propagande active et incessante; demande le concours d'une marine marchande puissante; réclame de l'esprit d'initiative et d'entreprise et profite grandement du prestige qui s'attache au pavillon. Or, laquelle de ces conditions la France réalisait-elle? Aucune.

L'émigration était nulle, l'idéal fonctionnariste et bureaucratique nous asservissait, la marine marchande dont le développement n'aurait pu résulter que de l'intensité du transport des personnes et des produits était insuffisante et arriérée; enfin,

L'influence politique, linguistique, morale et culturelle de la France diminuait dans le monde entier. C'est que la situation internationale d'un pays est à son tour conditionnée par sa puissance diplomatique, militaire et maritime, la prospérité de son agriculture, de son industrie, de son commerce, l'état de ses finances. — C'est par la prépondérance politique, facteur déterminant des relations et des échanges de tous ordres entre les peuples, dépend essentiellement de la population d'une nation; c'est qu'Américains, Italiens, Japonais, Russes et Anglais — nos ennemis aussi, inutile de le dire — parlaient avec pitié ou dédain de la France malthusienne, se riaient des efforts tentés par notre diplomatie pour lutter avec des mots contre la vitalité de leurs peuples et envisageaient — comme inluctable — notre disparition du rang des nations vers la fin du siècle.

Et si nous ajoutons que la richesse publique semblait marquer un temps d'arrêt, que la dépopulation accroissait la charge d'impôt supportée par chaque contribuable, qu'elle ne pouvait faire augmenter les salaires d'une façon durable, bien au contraire, qu'elle est synonyme de *diminution des vertus et des talents*, que nous devenions un peuple de vieillards au profit de qui notre législation s'exerçait, si nous remarquons encore que le néomalthusianisme, loin de provoquer la fin de la débauche et de la prostitution en était le moyen et l'excitant et qu'il a finalement acculé une nation qui, seule, le pratiquait si largement, à une guerre effroyable que le nombre aurait sans doute évité, on nous permettra de terminer ce trop long exposé par l'expression la plus intime de notre pensée : **la dépopulation, c'est la mort de la France.**

Comme nous savons que les lectrices de *La Française* nourissent, en dehors du goût de la « littérature », celui des études sérieuses, nous ne pensons même pas à rien excuser du caractère de cet article composé de chiffres et de faits que nul ne devrait ignorer, car rien n'égale leur tragique éloquence.

Que faire? C'est le dernier point de la question que nous voudrions envisager aujourd'hui.

Si un médecin, arrivant auprès d'un malade qui dirait être atteint à la tête, au cœur, à la poitrine et aux membres,ne disposait et ne pensait qu'à un remède pour le sauver, il l'aurait bientôt abandonné à son triste sort; mais si, s'étant approché et l'ayant examiné longuement, pénétré la profondeur et le caractère de chaque affection, il constatait qu'aucune — prise séparément — n'est mortelle et que la science lui offre les ressources nécessaires à la guérison, il entreprendrait aussitôt un traitement rationnel et énergique, ne reculerait même pas devant une intervention chirurgicale. Eh bien! nous avons essayé de faire comme ce médecin, à la *Ligue « Pour la vie »*, nous nous sommes penchés au-dessus de la France pantelante et nous avons à notre tour constaté la gravité du mal, mais aussi la possibilité de l'enrayer si nous savons *proportionner un remède à chacune des causes de la stérilité volontaire*, si la nation peut compter sur le concours de TOUS pour mettre en œuvre les ressources morales, sociales, économiques et législatives.

Et nous faisons appel aux Educateurs, aux Philosophes, aux Artistes, aux Législateurs, aux Publicistes, aux Industriels, aux riches et aux pauvres, à tous les Français, à tous ceux qui sont dignes de l'être, aux hommes et aux femmes, mais à celles-ci surtout, peut-être, non que nous leur attribuions une plus grande responsabilité dans l'état de choses actuel, tant s'en faut, mais parce que nous mettons en elles des espoirs particuliers.

Nous en appelons aux Femmes de France, aux puissances magnifiques qui sont en elles, aux forces immortelles qu'elles représentent, et nous leur disons :

Voulez-vous que l'indépendance française ne soit plus menacée ? Que tous les sacrifices, toutes les douleurs, toutes les ruines de cette guerre ne soient pas inutiles et que leur sublimité n'apparaisse pas grotesque ?

Voulez-vous que la France redevienne prospère? Qu'elle retire de la victoire tous les avantages d'ordre culturel, moral et économique qui en peuvent résulter ?

Voulez-vous que le calcul, l'Egoïsme, la soif des jouissances mènent ce peuple, ou que, toujours plus profondément pénétré de notre Idéal de Beauté, de Fraternité, de Paix, d'Amour et de Justice, il le fasse rayonner plus bellement que jamais sur l'Univers entier ?

Préférez-vous la vision des cadavres dans les cercueils à celle des enfants dans les berceaux? Ou bien, voulez-vous voir la vie transmise généreusement, la maternité facilitée et embellie toujours davantage, la Femme et l'Enfant respectés ?

Avez-vous foi en la mission de la France, avez-vous foi en Elle? Voulez-vous qu'elle vive, tout simplement ?

Alors veuillez que la France redevienne féconde, que chacune de vous réponde à notre voix, que nous nous groupions et qu'une même volonté nous anime !

Vous parler ainsi, Femmes de France, n'est-ce pas vous dire que nous avons mis notre confiance en vous ?

Gabriel Garcia-Ramon.

Quelques Citations

Ne cherchez pas à éviter à vos enfants les difficultés de la vie: apprenez-leur à les surmonter.

L'idéal n'est pas une vie confortable, exempte de difficultés....Le vrai but de la vie, ce pourquoi il vaut la peine de vivre, c'est le don de soi-même aux autres.

Pasteur.

L'avenir des enfants est l'ouvrage des mères. *Napoléon.*

Plus la mère est mère, plus l'être monte. Chaque degré dans l'existence dépend du degré dans l'amour. *Michelet.*

Une mère n'est jamais vieille. *Proverbe arabe.*

Le Devoir particulier des Femmes

Si aux femmes n'incombe pas le devoir de tuer et détruire, aux femmes incombe tout spécialement le devoir de donner des enfants à la patrie et de reconstituer le pays après la guerre. Elles représentent la puissance de l'avenir.

La femme est la réserve de vie et de force de l'humanité, et il n'est pas trop tôt pour nous d'envisager les devoirs qui seront les devoirs de demain, et de nous y préparer par une étude sérieuse et approfondie de nos responsabilités.

Nous pensons que les femmes de tout âge, qui aiment leur pays et qui sont préoccupées de son avenir ont, en ce moment, une attitude morale à prendre, car de la compréhension du devoir féminin dépendra, en grande partie, le relèvement du pays, et elles ont, dans cette question de recréation des forces vives de la France un rôle si primordial à jouer qu'elles ne sauraient trop tôt se persuader de leurs responsabilités morales et sociales et se faire une mentalité à la hauteur des circonstances.

Je m'adresse aux mères de la race, à toutes les femmes en état d'avoir encore des enfants bien portants et je leur demande si elles laisseront volontairement le pays s'engloutir faute de nombreux enfants, dans l'oubli et le passé des races mortes.

Je leur demande si, portant en elles la puissance sublime de la résurrection des soldats morts en des enfants vivants, elles vont laisser sombrer notre race française, qui a un besoin impérieux, non seulement de refaire ses brèches, mais d'augmenter considérablement le nombre de sa population, pour tenir son rang parmi les nations; si, elles feront cela par égoïsme, pour pouvoir davantage « vivre sa vie », pour n'avoir pas le souci et la peine d'élever de nombreux enfants.

« Vivre sa vie ! » mais cela devrait vouloir dire créer de la vie joyeuse et forte ! recevoir avec une joie solennelle et grave, l'espérance de nouveaux enfants, et non s'absorber dans la prévision des fatigues et des ennuis d'une grossesse.

Si nous demandons aux jeunes femmes des enfants, ce n'est certes pas pour les transformer en chair à canon.

Si nous demandons que la France soit représentée par une nombreuse population, c'est que nous voulons que notre pays soit fort, pour assurer la paix durable à laquelle nous aspirons « c'est qu'il faut assurer la culture de nos belles terres de France et que notre patrie puisse jouer efficacement son rôle dans la civilisation éclairée de l'humanité. »

En ce qui concerne le présent, je voudrais que les femmes jeunes de notre pays, encore en âge d'avoir des enfants, se rendissent bien compte à quel point elles sont des privilégiées, puisqu'elles portent en leur sein une majesté et une puissance de rénovation du pays dont la sublime responsabilité devrait faire trembler d'émotion les jeunes hommes comme les jeunes femmes sur lesquels se base notre espoir.

Je dis des privilégiées! car, hélas! combien y aura t-il de femmes qui consentiraient, elles aussi, avec bonheur, à donner à la France de nombreux enfants; des veuves en grand nombres qui ne vivront plus que des souvenirs de l'amour, et tant de jeunes filles qui, grâce aux tueries de l'horrible guerre et au manque d'hommes qui en résultera, savent qu'elles ne trouveront pas à se marier et que leur cœur, avide de chaude tendresse, sera obligé de se contenter d'aimer les enfants des autres. Que de douleurs passées! et que de souffrances morales et physiques en prévision!

Par conséquent, les jeunes femmes qui conserveront l'époux de leur choix et avec lui la faculté de la transmission de la vie, jouissent d'un privilège sublime; cependant, leur tâche deviendra plus lourde, du fait que les jeunes ménages sont moins nombreux, et aucune femme n'aura moralement le droit de se désintéresser de la question, si elle jouit d'une santé simplement normale.

Nous considérons que les mères se doivent au pays comme les soldats à la frontière, mais elles conservent toute la beauté du service volontaire, et si le pays leur doit toutes les protections, elles doivent éprouver envers le pays une sorte de protection maternelle, le pays est leur enfant.

Nous le répétons, la natalité est devenue dans la crise actuelle une question de conscience, et nous voudrions convaincre tous ceux qui possèdent une conscience que *devront être considéré comme des embusqués et des déserteurs tous les jeunes ménages en bonne santé, qui, pendant l'année qui suivra la guerre refuseront, par égoïsme, de donner à la France un nouvel enfant en fait ou en espérance.* Voilà la vérité qu'il faut envisager : Il faut que la France renaisse ou qu'elle disparaisse.

Nous nous excusons de ce que notre profession de foi peut avoir de brutal, mais dans une crise comme celle que nous traversons, il ne suffit pas que les choses soient insinuées, *il faut qu'elles soient dites.* Il faut qu'elles soient mises sur la conscience des femmes par d'autres femmes, et, en particulier, par les mères qui ont connu la fatigue et les soucis de la maternité, mais qui en ont connu aussi les joies profondes et qui éprouvent actuellement, malgré leurs angoisses, une fierté immense d'avoir pu donner à leur pays plusieurs défenseurs...

De Witt-Schlumberger,
Présidente de l'U. F. S. F.,
Membre du Comité de Direction de « Pour la Vie ».

La Dépopulation de la France

Combien de décès pour 100 naissances dans chaque département (1911

Les départements où il y a un excédent de décès sont en noir
Ceux où il y a un excédent de naissances sont en blanc.

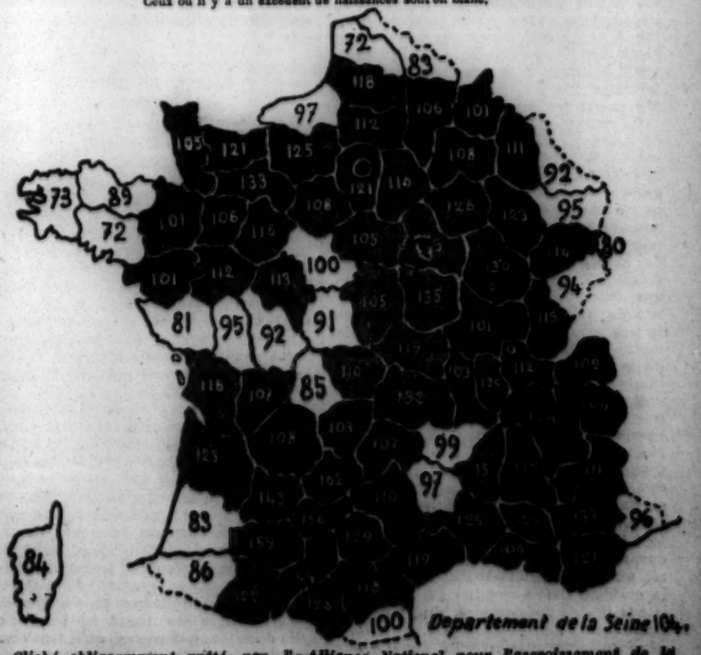

Cliché obligeamment prêté par l'« Alliance National pour l'accroissement de la population française »

En 1911, dans 67 départements, on a compté plus de décès que de naissances
Il est né, en 1911..... 742.000 Français
Il en est mort..... 776.000 —
Entre le recensement de 1906 et celui de 1911, malgré l'immigration étrangère, 64 départements ont diminué.

Guerre à l'Alcool

LE DANEMARK SUPPRIME L'ALCOOL

Tandis qu'en France, on hésite et on ne fait rien pour empêcher le gaspillage des denrées alimentaires dans l'industrie de l'alcool, le gouvernement et le parlement danois viennent de prendre des mesures énergiques contre l'eau-de-vie. Le 27 février, le ministère décidait l'interdiction temporaire de la vente de l'eau-de-vie pour procéder à l'inventaire des provisions qui se trouvaient dans le pays. Le 16 mars, les Chambres adoptaient les propositions suivantes du gouvernement : « *La fabrication et l'importation de l'eau-de-vie, sauf pour l'usage industriel et technique, sont interdites jusqu'au* 31 *mars* 1918 ». *La vente des stocks restants est autorisée, mais frappée d'un droit qui en doublera le prix.* »

Autrement dit, la vente étant autorisée, tandis que la fabricaion et l'importation sont interdites, le Danemark aura, à bref délai, la *prohibition complète* de l'eau-de-vie. La mesure est d'autant plus digne de mention, que le Danemark est un des pays les plus forts consommateurs d'eau-de-vie.

Il faut, de toute nécessité que, pour la lutte contre l'alcoolisme, la France profite des leçons de l'étranger.

Nous devons agir résolument. La France, la plus haute personne morale qui soit au monde, vaut bien qu'on lui consacre cet apostolat nécessaire et que les femmes de toutes conditions, les dirigeants de tout grade, fassent assaut de dévouement pour enrayer l'alcoolisme. C'est en somme, d'une sorte d'autre mobilisation pour une autre lutte, moins périlleuse d'apparence, mais de conséquences à plus longue portée, que j'entrevois la nécessité absolue. Et pour cela, il faut qu'il n'y ait là qu'un bloc, qu'une âme, qu'un peuple, qu'une France.

Luciani-Delpech,
Secrétaire Général de L'Alarme.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an. Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président: M. JEAN FINOT.

Carrières Féminines

Pour les Orphelines de Guerre

LES BOURSES D'APPRENTISSAGE DE LA « COOPERATION FEMININE »

Ce n'est pas une œuvre nouvelle, œuvre de guerre, née au son du canon et qui aura vécu lorsque les trompettes victorieuses des Alliés annonceront enfin le règne de la paix sur le monde.

La « Coopération féminine », vieille de seize ans déjà, est une Société d'encouragement aux Patronages et Associations laïques de Jeunes Filles.

Pour ceux qui voient les choses en « *surface* », ce titre ne dira rien ou presque... Patronages laïques... cela évoque de longues files d'enfants — tantôt moroses, tantôt indisciplinés — en tablier noir et sans chapeau, conduites à la promenade par deux ou trois dames affolées et maintenues... Les autres, ceux qui voient en « *profondeur* », savent que ces organismes sont dominés par une pensée claire : « Créer des liens de fraternité et de solidarité entre les enfants du peuple ».

Car il ne suffit pas aux ambitions des fondateurs de la Société de favoriser les réunions de fillettes chaque dimanche ou chaque jeudi, pour leur donner asile, les arracher à la rue, les distraire, ajouter à leur éducation; il leur faut encore prévoir... et c'est l'*Œuvre du Trousseau*, de la *Layette*, du *Vestiaire d'enfants*, l'*Office de Placement*, la *Mutualité d'Adolescentes*, et aussi ces *Colonies de Vacances* si fécondes en joie, en santé, en beauté.

Ce magnifique et vaste plan était réalisé quand éclata la guerre — la guerre qui vêtit (et vêt encore) de noir tant de jeunes êtres.

La Présidente, dont le nom est tout un programme, Mme JULES FERRY, chercha avec son conseil d'administration les moyens de venir en aide aux nouvelles infortunes. Il fut décidé d'attribuer des « bourses d'apprentissage » aux orphelines de guerre fréquentant les patronages ou les associations affiliés à l'œuvre-mère.

On sait que les Ecoles professionnelles de la Ville de Paris s'ouvrent aux jeunes filles par un examen. Ces écoles acceptent des demi-pensionnaires. Les bourses dont nous parlons plus haut sont destinées à permettre aux enfants, de situation pécuniaire très modeste, d'y faire un apprentissage complet. On obvie ainsi dans une faible mesure, à l'imprévoyance des parents trop souvent tentés de sacrifier l'avenir à l'appât d'un gain médiocre, mais immédiat : le prix de cette pension est de 250 francs par an.

La société destine une seconde catégorie de bourses aux fillettes faisant régulièrement leur apprentissage dans un atelier, et ce, à titre d'indemnité pour *manque à gagner*. On comprendra sans peine toute la portée sociale de l'œuvre intéressante dont nous avons brièvement rappelé le but. *Il faut que* chaque enfant ait entre les mains un métier propre à la faire vivre sans privations, un métier qu'elle possède jusque *dans la fin du fin*. Elle doit recevoir non de simples et grossières notions qui la feraient rester *petite main* toute sa vie, mais des connaissances telles que l'espoir d'une *maîtrise* possible un jour, vienne illuminer son avenir.

Il faut que chaque Française, que chaque Français produise son maximum d'énergie et d'action. Tout rendement inférieur à la valeur de l'individu est une spoliation envers la collectivité. Une nécessité s'impose : mettre l'enfant, qui tient en puissance l'homme de demain, en état de se réaliser intégralement, car *il faut* que tout être soit armé pour la lutte économique, non seulement dans son propre intérêt, mais dans celui de la société. C'est toute la question de l'apprentissage, c'est toute la question de l'adolescence. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Bornons-nous aujourd'hui à signaler aux âmes généreuses et conscientes de leur devoir social, un geste utile à faire : il ne s'agit que d'apporter une contribution modeste ou compteuse — selon l'état des budgets individuels — à une œuvre d'intérêt général, et d'acquitter ainsi un peu d'une dette sacrée. Mais aurons-nous accompli l'essentiel, si nous n'y ajoutons un peu de nous-mêmes, une étincelle d'âme par quoi tout se vivifie et se magnifie ?

L'exemple nous est donné par l'admirable femme dont la vie n'est qu'une longue suite de bonnes actions, par celle qui a mérité ces paroles : « Elle est la gardienne de la mémoire du grand Français Jules Ferry — la dépositaire de sa pensée. »

Patronnons à notre tour ces patronages, ces associations laïques qui sont un des soutiens de nos écoles — de nos merveilleuses écoles — à qui la France devra le meilleur d'elle-même.

Juliette-François Raspail.

⁂

EXAMENS ET CONCOURS

Un concours pour l'admission à l'externat gratuit dans les écoles primaires supérieures de jeunes filles Sophie-Germain, 9, rue de Jouy (4e arrondissement), et Edgar-Quinet, rue des Martys, 63 (9e arrondissement), s'ouvrira le lundi 4 juin 1917, à 8 heures du matin, au siège de chaque école supérieure.

Les aspirantes porront se faire inscrire du 1er au 24 mai inclusivement, tous les jours non fériés, de 9 heures à 11 heures et de 13 heures et demie à 16 heures au siège de l'école primaire supérieure dans laquelle elles désirent entrer.

Elles doivent être âgées de 12 ans au moins et de 17 ans au plus.

Voir les conditions du concours, dans le « Bulletin officiel de la Ville de Paris », du 30 avril, que l'on peut se procurer à l'hôtel de Ville.

Conditions d'admission à l'Ecole d'enseignement agricole et ménager de Grignon :

Les épreuves écrites du concours d'admission à l'école supérieure d'enseignement agricole et ménager de Grignon auront lieu, en 1917, le 18 juin prochain.

Elles seront subies, au choix des candidates, soit à Paris (dans un local qui sera ultérieurement désigné), soit en province, dans les hôtels des préfectures de: Alger, Avignon, Bordeaux, Chaumont, Limoges, Lyon, Nevers, Rennes, Toulouse et Tours.

Les demandes des candidates, établies conformément aux indications du programme officiel, devront parvenir au ministère de l'agriculture (direction de l'agriculture, 1er bureau) avant le 31 mai prochain, terme de rigueur.

ECHOS

UNE FEMME MAIRE A SOLENTE

Au lendemain de la prise de Noyon, Péronne, Bapaume, une communication officieuse — presque officielle — faisait connaître à la presse qu'une Française énergique avait assumé, sous la domination allemande, le rôle délicat de **mairesse** de Maubeuge.

Or, cette nouvelle est actuellement démentie et le maire de Maubeuge, M. Wallerand, qui remplit ce mandat depuis de longues années n'a jamais abandonné son poste d'honneur.

C'est à Solente, village voisin de Roye, qu'une femme reçut le titre de mairesse et fut chargée par l'autorité allemande d'administrer la population civile. Il y a lieu d'admirer l'énergie et la belle conduite de cette simple cultivatrice française.

⁂

LES FEMMES D'AMERIQUE ET LA GUERRE

A New-York, en prévision de la guerre, cinq cent mille suffragettes ont offert à M. Wittmann, gouverneur de New-York, leurs [illegible] Sa Majesté Sisavangvong s'inquiète de voir [illegible] interdit aux femmes âgées de moins de 50 ans, de porter leurs cheveux courts. Cette Majesté — qui fit ses études à Paris — obtiendra-t-elle des Iaotiennes, de continuer à servir. Les femmes d'officiers organisent le recrutement dans les rues et sur les places publiques. Dans les classes de langue allemande de l'Ecole supérieure de jeunes filles à Baltimore, les élèves ont manifesté violemment contre l'obligation de chanter le « Deutschland über alles ».

⁂

PRIX DE VERTU

L'Académie Française a décerné un prix de 300 francs à une digne et courageuse femme, Mlle Jeanne Peyreque, entrée en 1868 au service de M. Ageret, le distingué commissaire de police actuellement à Bordeaux. Pendant 49 ans elle a rempli ses modestes fonctions avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti.

⁂

POUR NOS INFIRMIERES

Le *Petit Niçois* réclame, pour les infirmières, la création d'une médaille spéciale de mérite. En effet, il n'existe que la médaille des épidémies qui récompense seulement les infirmières ayant couru un risque de contagion. Toutes celles qui, depuis le début de la guerre, ou même depuis quelques mois remplissent avec assiduité et dévouement leur tâche auprès des blessés, ont également droit à notre reconnaissance. Cette distinction serait pour elles un encouragement bien mérité.

CARNET DOMESTIQUE

Un Berceau Hygiénique

La revue « L'Enfant », dans un intéressant article sur le Familistère de Guise, aujourd'hui hélas! au pouvoir de l'ennemi, a donné naguère, la description du berceau qui y est en usage et dont les avantages hygiéniques et pratiques à la fois, méritent d'être signalés et recommandés à toutes les mères. Voici de quelle ingénieuse manière ce berceau est fait :

« Il se compose d'une grande poche de coutil supportée par une forte tringle de forme ovale et remplie d'environ 11 kilogrammes de gros son préalablement passé à l'étuve; sur le son on étend un petit drap bien bordé, et l'on complète la literie par un oreiller de crin et des couvertures. Lorsque le jeune habitant du berceau s'est livré à quelque petite incongruité bien excusable à cet âge, on enlève facilement le son mouillé qui s'est aggloméré en mottes, on brasse fortement celui qui reste, on en ajoute quelques poignées de nouveau, et l'on remplace le linge taché par un drap propre. Tout se trouve ainsi remis en état, et ce système de couchage pour bébés est beaucoup plus hygiénique que les feutres absorbants, les paillots de balle d'avoine ou de varech qu'il faut constamment faire sécher; il devrait être employé couramment dans la généralité des familles. »

Avec les demandes de changements d'adresse, prière d'envoyer 0 fr. 50 et la dernière bande.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Conseil National des Femmes Françaises

SECTION D'ASSISTANCE ET DE PREVOYANCE SOCIALE

La Section d'Assistance et de Prévoyance Sociale a tenu sa réunion mensuelle le dernier samedi d'avril, et une réunion supplémentaire a été organisée le 6 mai suivant en vue d'approfondir certaines question mises à l'ordre du jour.

A la première séance, Mlle Gros, archiviste de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance, a fait une causerie des plus documentées sur les Orphelins de la guerre. Elle a résumé, puis comparé avec clarté et précision les deux principaux projets de loi élaborés pour résoudre le délicat problème qui se pose pour le pays : Quels sont les moyens les plus efficaces et les plus pratiques de s'acquitter de la dette qu'il a contractée envers les enfants de ceux qui sont morts en le défendant contre l'envahisseur?

Dix-huit propositions ont apporté à ces projet des modifications telles qu'on ne peut espérer une solution aussi prompte que les événements l'exigeraient, car, jusqu'à présent, la majeure partie des orphelins de guerre nécessiteux n'a été soutenue que grâce à la bienfaisance privée. Mlle Gros conclut son exposé en indiquant que leur sort ne peut être réglé tant que la réforme des pensions militaires ne sera pas accomplie. Elle vise pour eux le placement familial si la mère n'existe plus.

Dans la plupart des cas, des parents éloignés ou même proches de l'enfant, s'ils sont de situation modeste, n'accepteront de se charger de lui que s'il est pourvu d'une pension suffisante. Il importe donc que la question soit tranchée au plus tôt, tout au moins en ce qui concerne les pensions des héritiers directs de soldats morts pour la patrie; car, s'il y avait une distinction à établir entre l'urgence des points à discuter au Parlement, la conférencière estime que les pensions des orphelins et des veuves sont, à cet égard, d'un intérêt primordial.

Après l'avoir remerciée et chaudement félicitée de sa communication, Mme Weill, présidente, informa la section qu'un nouveau Vestiaire va être organisé dans le 7e arrondissement, rue du Cherche-Midi; Mme Henry Nathan, puis Mme Péquin, parlèrent ensuite des réchauds avec scture de bois utilisés dans certaines villes de province pour ménager le combustible.

Les questions à l'ordre du jour furent étudiées à nouveau au cours de la séance suivante. Lecture y fut donnée d'une lettre de Mme le Dr Mulon concernant le lessivage économique du linge au moyen de la marmite norvégienne ou marmite sans feu.

Mlle Gros y donna de nouvelles précisions au sujet des orphelins de guerre; elle insista particulièrement sur l'intérêt qu'il y a à ne pas séparer l'enfant de sa mère toutes les fois que cela pourra être possible.

Mme Weill invita Mme Henry Nathan à communiquer les résultats obtenus par « La Serviette du Soldat ». Cette œuvre, présidée par le lieutenant-colonel Cazalet, fondateur de l'œuvre des « Bains-douches populaires », favorise l'hygiène des combattants [illegible] l'envoi aux armées de serviettes destinées à assurer le fonctionnement des Bains-Douches au Front.

Mme Jules Siegfried en est membre d'honneur fondateur et la présidente de la Section fut une des premières donatrices de La Serviette du Soldat, qui a déjà recueilli 157.000 serviettes.

Au cours de la séance, diverses propositions avaient été examinées, dont la discussion sera continuée ultérieurement.

⁂

SEANCE PUBLIQUE DE LA SECTION DU TRAVAIL

Nous répétons l'avis suivant déjà publié la semaine dernière :

La question des surintendantes dont il a été question dans la « Française » est sur le point d'avoir une solution en France.

Dans la réunion que nous annonçons ci-dessous, la question sera largement traitée.

Il s'agit là d'une réforme si importante, que nous inviterons toutes nos lectrices à assister à la réunion du C. N. F. F. pour s'en instruire.

Elle y entendront aussi des paroles autorisées au point de vue commercial. Nous croyons même pouvoir affirmer qu'avec le Ministère du Travail, le Ministère de l'Armement et le Ministère du Commerce se feront représenter. Voici l'ordre du jour de la réunion.

Musée social, 5, rue Las-Cases. Dimanche 13 mai 1917, à 2 h. 1/2 précises : **Le travail des femmes pendant et après la guerre**, sous la présidence de M. Arthur Fontaine, conseiller d'Etat, directeur au Ministère du Travail.

Travail. — Orateurs inscrits : Mme Léon Brunschvieg, présidente de la Section du Travail; Mme Louise Compain, vice-présidente de la Section du Travail; Mme Roy, de l'Usine X...; Mme Viollet, déléguée de la Fédération d'Organismes du Travail; Mlle Diémer, secrétaire des Infirmières Visiteuses de France.

Commerce. — Orateurs inscrits : Mlle Sanua, secrétaire du Conseil de l'Ecole de Haut Enseignement Commercial; Mlle Milliard, chef-adjoint au Cabinet du Ministre du Travail; M. Dupeyrat, directeur de mique; M. Legouez, membre de la Chambre de Commerce de Paris.

Ligue Française pour le Droit des Femmes

Siège social : 127, av. de Clichy, Paris (17e)

Tous les membres et amis de la Ligue sont priés d'assister à la Réunion qui aura lieu le dimanche 13 mai 1917, à 3 heures, à l'Hôtel des Sociétés Savantes (salle du Collège des Sciences Sociales), 28, rue Serpente, à Paris.

Ordre du jour :

1° Lecture du procès-verbal et de la correspondance; 2° le travail des femmes dans les usines de guerre. La durée du Travail: Mme Jacobi; les Chambres de repos et les Cantines : Mme Avril de Ste-Croix; le Salaire des ouvrières: Mlle Caroline Milhaud; le Logement des Ouvrières : Mlle A. Dyvrande : avocate à la Cour. 3° Questions diverses.

La Présidente :
Marie Bonnevial.

La Secrétaire Générale :
Maria Vérone

Vente au profit des œuvres d'Assistance de la Ligue. Ouvroir de l'Abbaye, 1, place Pigalle. Exposition, jusqu'au 31 mai, d'une collection de figurines de cire représentant l'histoire du costume féminin (1re série). — Commande exécutée pour l'Amérique.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

GROUPE LYONNAIS

Nous avons dit que sur le rapport de M. Gourju, le Conseil municipal de Lyon a renouvelé le 8 février dernier le vœu qu'il avait émis en 1913 en faveur du suffrage municipal des femmes. Nous détachons du discours de M. Gourju un fragment que nous dédions à la Commission du suffrage universel à la Chambre, en vue de hâter le dépôt du rapport qu'elle a demandé à M. Pierre Etienne-Flandin :

« Il y a donc, Messieurs, un intérêt à la fois moral et matériel à ce que nous prenions position, *moral* d'abord, parce qu'on connaît nos antécédents et l'unanimité avec laquelle ici, sans aucune distinction entre les différents partis qui se partagent notre assemblée, nous avons toujours prêté une oreille bienveillante aux revendications légitimes du féminisme, mais aussi *matériel* parce que nous avons déjà dépassé de beaucoup la période élective de notre pouvoir et qu'il s'ensuit la nécessité de ne pas perdre de temps pour que la décision soit prise avant les prochaines élections municipales.

Nous ne vivons plus qu'en vertu d'un expédient légal nécessaire. Nous ne pouvons pas nous dissimuler que, lorsque l'année prochaine, — toute élection étant interdite d'ores et déjà pour l'année courante, — il faudra procéder à la réfection des listes électorales pour les élections municipales, l'œuvre de la revision des listes électorales, non accomplie pendant quatre années, sera d'une complication redoutable pour les listes ordinaires du sexe masculin, lequel seul votait jusqu'à présent. Il y a, par conséquent, un intérêt fondamental à ce que, dès aujourd'hui, le plus vite possible, nous dégagions cette revision de la liste masculine de toutes les complications inséparables d'un régime nouveau. La plus importante sera l'établissement de toutes pièces, pour la première fois, de la liste électorale féminine qui devra nécessairement être distincte puisque, jusqu'à nouvel ordre, elle ne fonctionnera que pour les élections municipales et nous pour les élections politiques.

Voyez combien il est précieux que dès aujourd'hui soit commencé l'établissement de cette liste. Les femmes sont chez elles, elles y sont même plus aujourd'hui qu'en temps normal, puisqu'on ne voyage pas pour son plaisir à l'heure présente. On peut donc, dès à présent, — et les femmes y collaboreront avec entrain — établir la liste féminine pour la ville de Lyon et pour un grand nombre d'autres encore. »

Chronique des Œuvres et Institutions

A LA LIGUE « PATRIA »

M. Deslandes, professeur de droit à la faculté de Dijon a donné, mercredi 25 avril devant un auditoire choisi, mais à l'étroit dans la salle de l'Etoile, rue Chateaubriand, 17, une conférence des plus démonstratives sur le devoir de bons Français de combattre l'influence économique allemande. Mme Le Roy-Liberge, après avoir présenté le dévoué président de la Ligue des acheteurs, l'a remercié de venir à Paris appuyer de ses efforts la Ligue **Patria**, après avoir à Dijon et à Semur conquis des adhésions nouvelles au mouvement de défense patriotique qui se propage, mais reste trop peu connu. Au vrai, les objets divers, mais non divergents des deux ligues sœurs n'ont rien de contradictoire. Lorsque, sous l'influence de Mme Henriette Brunhes, s'est fondé il y a quelques années le groupement destiné à faire l'éducation de l'acheteur et à lui donner le sentiment de ses responsabilités, on ne pensait point, pas assez certainement, à la guerre. Mais aujourd'hui, avec la défense des employés et des vendeuses,des artisans et des ouvrières,il est urgent d'entreprendre, non plus seulement au point de vue social, mais par défense nationale, une campagne ardente en faveur des industriels eux-mêmes. Fabricants et producteurs ont besoin d'être aidés et défendus dans la lutte plus âpre que jamais que va mener contre eux l'Allemagne, même vaincue, et surtout parce que vaincue.

Dans un tableau empoignant et sévère, le conférencier a groupé les terribles avantages que donnent et maintiennent à nos voisins d'Outre-Rhin, outre leur formidable avance industrielle, les causes persistantes de leur puissance. Ressource du sol où des houillières inépuisables défient toute concurrence, natalité qui, en face du douloureux problème de la nôtre, assure de l'autre côté la richesse par excellence, la vie; esprit d'entreprise et d'association aidé de toutes façons par les banques et par l'Etat. Hélas ! même lorsque l'on nous dénonçait jadis le « danger allemand », nous avons trouvé ridicule le mot kolossal, sans y voir ce qu'il avait d'alarmant. Le danger demeure, et à coup sûr, étant donné surtout que la fameuse arme à deux tranchants des tarifs douaniers est certainement impuissante à rétablir l'équilibre des forces entre notre industrie et celle de nos concurrents, il faut l'aide de tous pour qu'une lutte entreprise par eux dans des conditions si défavorables soit possible, et elle doit l'être. En cet ordre de choses l'Etat c'est nous, c'est le client, maître du marché et seul capable d'imposer sa loi, c'est l'acheteur, c'est l'acheteuse surtout. Et c'est aussi pourquoi la Ligue **Patria**, groupant les Français décidés à boycotter les produits étrangers, dictant sa loi aux maisons de vente et faisant contrôler l'origine des achats et des fabricants doit être non pas une fraction du peuple français résolu à se défendre, mais la masse entière. Voir et faire grand, est un devoir en même temps qu'une force. Souder ensemble les volontés qui dispersées sont sans action, sera la préoccupation du présent et de l'avenir pour tous ceux qui ont compris l'urgence de la concorde sur cette notion de patrie qui est le domaine de tous et la sauvegarde de chacun. Avec une communicative émotion l'orateur, rendant hommage aux multiples mérites de la femme française durant cette guerre, a conjuré tous ceux qui ont échappé, quelles que fussent leurs angoisses et leurs deuils, à l'horrible expérience des combats, de s'unir pour que l'effort d'une victoire militaire achetée par tant d'héroïsme ne soit pas rendu vain. Il a flétri les calculs mesquins ou l'indolence coupable qui n'appuieraient pas, comme il le faut pour survivre, le mouvement de défense contre l'invasion économique que peut seule rendre efficace l'adhésion unanime à la Ligue des acheteurs **Patria**.

Eugène Griselle,
Secrétaire général du C. C. P. F.

L'AIDE MORALE

L'Aide Morale donnera des séances, dimanche le 13 mai à 4 h. 1/2, dans les salles des Fêtes des mairies du 12e et du 18e arrondissement.

L'Aide morale par l'enfant donnera des séances jeudi le 10 à 2 heures, rue Camon (7e) et rue d'Alésia (14e), école des garçons.

Les Livres

LAZARINE, par Paul Bourget.

Comme souvent, M. Bourget, élève le roman dans les hautes régions de la pensée : non qu'il se désintéresse des causes sociales pour et contre lesquelles il s'est lonstemps plu à combattre, mais il ne les envisage plus que du point de vue moral. Ainsi, pour lui, comme pour l'Eglise, le divorce et surtout le remariage demeurent inadmissibles Mais la faute que commet le capitaine Robert Grafleteau, divorcé, en n'évitant pas de gagner le cœur d'une jeune fille pure et droite, mériterait en soi beaucoup d'indulgence. Son propre amour, vrai et purificateur, pour Lazarine, sa belle conduite à la guerre, l'absoudraient davantage, aux yeux mêmes de ceux qui partagent sur le divorce l'opinion de M. Bourget. La question sociale est donc ici secondaire. La gravité de la faute de Robert vient de ce que sa vie conjugale avec une femme indigne de lui a été trouble, malsaine, osons le mot : lâche, et qu'en divorçant il n'a fait qu'éloigner la cause directe de sa faiblesse, il ne s'en est pas affranchi. L'homme le plus brave devant l'ennemi peut avoir de ces défaillances, plus avilissantes que des violations brutales de la loi morale, et dont la foi catholique la plus militante ne préserve pas, si nous en croyons l'auteur du « Démon de Midi ».

Il y aurait donc un courage d'ordre, encore supérieur au courage militaire, celui qui consiste à se vaincre soi-même. Pour devenir digne de l'amour de Lazarine, Robert devait la fuir. On pourra trouver cette morale bien sévère. L'amour sain et partagé semble suffire à édifier ou à refaire une vie. Pourtant à l'époque où nous sommes, il n'est pas mauvais que les chaînes de la conscience se resserrent. De la crise actuelle, un monde nouveau doit sortir, et de l'attitude que nous prenons aujourd'hui, dépend peut-être la moralité de ce monde. Une telle responsabilité doit clore l'ère des indulgences; comme dit Henri de Bornier : « Exagérer l'honneur vaudrait mieux au [illegible] »

La même volonté de placer ses « cas de conscience » dans la conscience, en dehors des conventions sociales, M. Bourget la manifeste à propos de Lazarine. Celle-ci ignore le premier mariage de Robert et croit qu'il hésite à la demander par délicatesse, parce qu'il risque d'être tué à la guerre. Elle exprime avec chaleur la cause des « fiancées quand même », de celles qui, fortes de leur jeunesse et de leur tendresse, défient la destinée : « S'il était tué maintenant, je ne pourrais pas avoir l'orgueil des veuves, j'en aurais toute la douleur... Quoi de plus *honorable* pour moi au vrai sens du mot, puisque celui qui m'aime est un soldat qui va se battre pour la France, que de lui avoir mis du bonheur dans le cœur, de lui avoir donné ma vie pour qu'il l'emporte au danger, avec la sienne? »

C'est pourquoi, à l'encontre de toutes les traditions bourgeoises, protectrices de la chasteté des jeunes filles, faisant violence à sa propre timidité, elle ose la première l'aveu de l'amour. Noble imprudence, digne d'une Française d'une fille de soldat, et qui lui vaudra l'estime de toutes les âmes braves.

Enfin, nous avons encore un exemple de ce dédain, assez inattendu chez l'auteur, de l'ordre social et des lois extérieures, dans le dénouement de la tragédie. Ce dénouement à la fois inquiète et apaise. Robert a tué son ancienne femme dans un mouvement impulsif, ce qui est tout à fait conforme à sa nature: celui qui n'est pas très maître de ses sens l'est rarement de ses actes. Or, peu semble importer à M. Bourget que le crime demeure impuni, qu'il soit ignoré de tous, sauf du coupable et de Lazarine. Robert, avant de donner sa vie à la France, s'est réconcilié avec lui-même et rallié à la foi de celle qu'il aime; cette sanction intérieure, toute individuelle, suffit, et le lecteur y consent. Mais aux yeux de tous, l'image de Robert Gafleteau restera celle d'un héros presque sans tache, digne d'être montrée en exemple; il y a là un mensonge, dont Lazarine est complice, et c'est là ce qui nous trouble un peu. Quoi qu'il en soit, la création de Lazarine comptera parmi les plus pures du roman contemporain, d'ailleurs pauvre en types vrais de jeunes filles; rares sont les écrivains qui, préservant leur plume des souillures et des vulgarités, l'ont gardée assez délicate pour tracer de tels portraits.

Courrier des Lecteurs

Mme B. Davézieux. — Bien vifs remerciements pour votre propagande. Voulez-vous avertir la destinataire que l'abonnement lui sera servi à ce titre ou préférez-vous que nous le fassions? C'est bien parce que nous faisions les mêmes réflexions que vous que nous n'avons pas envoyé les papiers. Il n'y a d'ailleurs pas été répondu à ma lettre, relativement à la campagne entreprise. Voulez-vous nous envoyer un numéro quelconque du journal dont vous parlez et que vous vous procurez peut-être plus aisément qu'ici; cela afin que nous ayons son adresse et lui fassions un service; il aura ainsi le moyen de connaître ce dont il parle.

Mme Roussel (Paris). — On nous dit que les grandes usines engagent des jeunes gens comme aides dans leurs ateliers de dessin. Votre fils pourrait s'y adresser.

ON NOUS ÉCRIT

1° Que depuis le début de la guerre il y a à Cherbourg des femmes receveuses et conductrices de tramways :

2° Qu'on y voit aussi des femmes facteurs de postes;

4° Qu'on y voit aussi des femmes facteurs **langères ont continué le commerce de leur mari.**

⁂

Ne connaîtriez-vous pas une œuvre ou une âme généreuse qui pui puisse aider à vivre ne dame âgée de 66 ans, instruite, sensible, délicate, bien élevée, ayant épuisé sa santé dans un travail trop dur?

Quelques vêtements lui seraient nécessaires, n'importe lesquels, y compris des chaussures.

... Mary Léopold Lacour.

Nous prions nos lecteurs d'adresser les réponses qu'ils pourraient avoir à faire à cette question à Mme Léopold Lacour, 9 rue Matérulle, Paris.

NOUS AVONS REÇU :

Pour le budget :

Du Conseil National des Femmes Françaises : 300 fr.; de Mme Legrelle de Ferrer : 10 francs; de M. Polako : 50 fr.; de Mme Brunschvieg (trimestres oct., nov., déc. 1916 et janv., fév., mars 1917) : 100 francs.

Abonnement de propagande :

Par M. Th. Reinach : 4 abts, 26 fr.; par Mme J. Siegfried : 6 abts, 38 fr.; par M. Rosenthal : 2 abts, 12 francs.

De nombreux nouveaux abonnés sont venus à nous par la propagande faite par nos anciens abonnés. A tous nous adressons nos vifs remerciements.

MAISONS RECOMMANDÉES

ALIMENTATION
pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 18..
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES
BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 13-82

HORS-D'ŒUVRE
Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet), — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions Province

LE BOVRIL
Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.
Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.
Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.
Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

PETITES ANNONCES

On s'abonne pour la durée de la guerre au Journal de Tranchées « **La Saucisse** », et il a droit au 15 numéros déjà parus. Prix: 5 fr. Ecrire à M. Oswald, 205e d'infanterie, 5e C. H., Secs 217.

Ex MODELLISTE de grandes maisons de TAILLEUR POUR DAMES. Fait des COSTUMES A FAÇON depuis 50 francs. Sur commande à des prix défiant toute concurrence.
De Vyver, 72, rue de Cléry 2e Paris.
1029

Défauts de prononciation (zézaiement, etc.), rapidement corrigés par Mme Gallis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-V.
1017

La gérante : **Jane MISME.**

Imprimerie des Arts, 11, Rue Molière

ECOLE ROY

7 Rue Lagrange PARIS (Ve) **7**

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme **FRANCO**
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat du Sténographie.
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES